



Notre Code de conduite

*Les principes
et les valeurs
qui nous relie*





Sommaire

1 À propos	4
2 Un Code de conduite, pour quoi faire?	5
3 Ce qui nous relie, nous inspire et nous unit	6
3.1 Notre raison d'être	6
3.2 Nos valeurs	8
3.3 Nos piliers	10
4 Comment nous travaillons et dans quel cadre	12
4.1 Nous favorisons l'inclusion, la diversité, et encourageons le dialogue	13
4.2 Nous prônons le respect et l'intégrité	13
4.3 Nous assurons la santé et la sécurité de tous	14
4.4 Nous créons les conditions pour favoriser le développement professionnel de nos collaborateurs	14
4.5 Nous adoptons un comportement durable	15
5 Comment nous nous comportons avec nos parties prenantes	16
5.1 À l'écoute de nos clients et de leurs besoins	16
5.2 Partenariat durable et innovant avec nos fournisseurs	17
5.3 Franchise, transparence et fiabilité avec nos actionnaires	18
5.4 Un engagement fort et actif avec la collectivité	18
5.5 Nos relations avec les autorités publiques	19
5.6 Agir pour l'avenir de la planète	19
6 Cadre de référence, droits et devoirs	20
6.1 La marche à suivre en cas de conflit d'intérêts	21
6.2 Nous luttons contre la corruption	22
6.3 Nous respectons le secret professionnel, la loyauté et la non-concurrence	22
6.4 Nous respectons la confidentialité et la protection des données et appliquons la réglementation en vigueur	23
6.5 Nous respectons les règles visant à éviter les délits d'initiés	23
7 La marche à suivre pour le signalement	24
8 La mise en pratique et l'application de notre Code	27

1

À propos

Dans un monde en perpétuelle évolution...

... les entreprises doivent agir et réagir, s'adapter et se transformer. En effet, les enjeux énergétiques et environnementaux ont pris une importance capitale ces dernières années, imposant des mesures audacieuses pour un avenir durable. C'est dans cette optique que Romande Energie a amorcé sa transition, s'affirmant aujourd'hui comme un acteur clé de la décarbonisation en Suisse romande.

Parce qu'il est primordial d'être guidés dans nos activités par une même vision, un travail collectif a été entrepris pour définir la raison d'être et les valeurs communes de notre entreprise. Notre raison d'être résonne aujourd'hui telle une évidence :

«RElier nos énergies pour accompagner notre région vers un avenir durable»

Elle nourrit l'essence même de notre culture d'entreprise.

Inspirés par cette vision, nous avons revu notre Code de conduite. Jour après jour, celui-ci nous guide dans nos actions, nos décisions et nos comportements, reflétant notre détermination à créer un impact positif et durable.

Le Code de conduite garantit non seulement le respect des lois, des normes et des règlements internes, mais aussi la pérennité de nos actions en harmonie avec notre environnement. Au-delà du respect du cadre réglementaire, il encourage les collaboratrices et les collaborateurs à se questionner chaque jour sur le bien-fondé de leurs actions, décisions et comportements. Nous construisons des relations de confiance solides avec nos parties prenantes, qu'il s'agisse de nos investisseurs, de nos collaborateurs, de nos clients, de nos fournisseurs et/ou des communautés locales.

Nous remercions nos collègues et nos partenaires dont l'engagement est une source permanente d'inspiration. Nous n'en avons pas toujours conscience, mais chacune et chacun d'entre nous contribuons à faire de Romande Energie une entreprise éthique et responsable, résolument investie dans le développement de sa région.

Ensemble, accompagnons notre région vers un avenir durable.



Au nom du Conseil d'administration
Guy Mustaki
Président

du Comité de direction
Christian Petit
Directeur général



Le Code de conduite est un engagement à long terme. Les valeurs qu'il exprime font partie intégrante de la stratégie du Groupe et de sa raison d'être.

2 Un Code de conduite, pour quoi faire?

De par notre engagement fort envers la société et l'environnement, notre Code de conduite joue un rôle essentiel dans les comportements attendus chez Romande Energie. Il est le gage de notre éthique individuelle et collective, d'un climat de travail sain et transparent, de nos relations avec nos parties prenantes et partenaires. Il est de notre responsabilité à toutes et à tous d'en connaître les règles, de les respecter et de les appliquer au quotidien.

Notre ambition est d'insuffler une culture d'entreprise résolument constructive. Le Code s'applique à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de Romande Energie, permanents ou temporaires, aux membres du Conseil d'administration, aux entités du Groupe. Nos partenaires externes y ont également accès, ce qui leur permet de découvrir les principes applicables dans le cadre de la collaboration que nous entretenons avec eux.

Nous savons que nous pouvons compter sur l'encadrement et le management pour s'assurer auprès de leurs équipes de la connaissance et de la bonne compréhension de ce Code, et veiller à ce qu'il soit appliqué. Nous misons sur l'investissement de chaque collègue en sollicitant une attention et un engagement au quotidien afin d'être en mesure de signaler tout manquement ou non-respect des principes énoncés.

Chaque voix compte et nous encourageons ouvertement la contribution individuelle et collective à la construction d'une entreprise qui se veut exemplaire. Pour faciliter ce processus, nous avons mis en place un dispositif spécifique (décrit au point 7). Son objectif: instaurer un environnement de travail où la sécurité psychologique et la liberté de parole sont pleinement respectées. Nous souhaitons que chacune et chacun se sente en confiance pour exprimer ses préoccupations avec conviction et authenticité. L'intégrité et l'engagement sont essentiels pour faire de Romande Energie une entreprise où règnent l'éthique, la responsabilité et le respect mutuel.

3

Ce qui nous relie, nous inspire et nous unit

3.1 Notre raison d'être

«RElier nos énergies pour accompagner notre région vers un avenir durable»

Cette phrase résonne en chacune et chacun d'entre nous. Elle exprime la nouvelle raison d'être de Romande Energie, fruit d'une consultation et d'une cocréation menées pendant plusieurs mois par un groupe de collaboratrices et collaborateurs ainsi que nos différentes parties prenantes.

Il y a quelques années, Romande Energie a marqué sa volonté de faire évoluer son positionnement et sa philosophie d'entreprise. La raison d'être représente l'une des étapes clés de cette évolution. En effet, elle oriente au quotidien l'ensemble de nos activités et de nos comportements, tout en leur insufflant du sens et de la valeur.

Notre raison d'être est un véritable fil rouge. Elle inspire et guide notre culture d'entreprise, notamment pour :

- orienter nos choix stratégiques futurs ;
- développer nos produits et nos services tout en faisant preuve d'innovation et d'intégrité ;
- renforcer la confiance et la loyauté de nos clients et partenaires ;
- œuvrer sur l'ensemble de nos processus afin de les optimiser ;

- renforcer l'image de marque et la valeur de Romande Energie ;
- être en mesure d'attirer, d'impliquer et de garder nos talents et partenaires, y compris celles et ceux qui nous rejoindront dans un avenir plus ou moins proche ;
- être une source permanente d'inspiration pour nous tous, à la fois au niveau individuel et collectif, et le rester.

Avoir un impact positif et durable sur notre environnement

Notre raison d'être est essentielle : elle sert à la fois de guide et de baromètre dans un monde socio-économique qui se révèle par nature volatile et incertain, complexe et ambigu, mais également passionnant et stimulant.

À la base de notre stratégie – faire de la Suisse romande la première région décarbonée de Suisse – notre raison d'être est destinée à contribuer efficacement et favorablement à un monde durable. Elle incarne notre ambition et notre fierté, à chacune et chacun. Le défi est ambitieux, mais il ne nous fait pas peur. Au contraire, il est le moteur qui nous anime au quotidien.





**«RElier nos énergies pour
accompagner notre région
vers un avenir durable»**



3.2 Nos valeurs

Simplicité. Authenticité. Fiabilité. Collaboration. Audace. Telles sont les valeurs qui définissent notre ADN et fondent notre identité. Ces valeurs se retrouvent de manière transversale dans toutes nos façons de travailler, de penser et d'agir. Elles influencent fortement nos manières de collaborer et de vivre ensemble, à la fois au sein du Groupe mais aussi avec l'ensemble de nos parties prenantes et partenaires.

Bien au-delà de la connotation exprimée par des mots, ces valeurs incarnent les engagements qui guident nos comportements et interactions. Un engagement profond et sincère porté par une conviction commune: l'intérêt collectif passe toujours avant l'intérêt particulier.

EN SAVOIR PLUS
Retrouvez dans le
Manifeste les informations
complémentaires et
détaillées sur notre raison
d'être et nos valeurs.

Simplicité

*Nous œuvrons au quotidien
pour être efficaces et accessibles.*

Authenticité

*Nous privilégions des relations franches et sincères
pour instaurer un climat de confiance dans la durée.*

Fiabilité

*Nous tenons nos engagements grâce à des compétences
et un professionnalisme dignes de confiance.*

Collaboration

*Nous atteignons nos objectifs communs en travaillant
ensemble dans le respect, l'écoute et l'échange.*

Audace

*Nous avons le courage d'aller au-delà de notre champ
d'actions habituel. Nous apprenons de nos expériences et
restons à l'écoute pour concrétiser des idées innovantes.*

3.3 Nos piliers

Ils jouent un rôle capital dans la mise en œuvre et l'application de notre stratégie:



Notre pilier sociétal

Notre responsabilité d'entreprise va au-delà de la création d'un profit durable pour nos actionnaires.

Dans toutes nos actions, nous devons prendre également soin de l'intérêt de l'ensemble de nos parties prenantes et de la région qui nous accueille et dans laquelle nous nous développons.



Notre pilier

économique

Pour assurer la création d'un profit durable pour nos actionnaires, nous nous assurons de l'adhésion et de la fidélité de nos clients grâce à une offre de produits et de services à forte valeur ajoutée, en particulier par nos efforts permanents en termes d'innovation.



Notre pilier

environnemental

Nous avons à cœur d'affirmer haut et fort, mais aussi de manière audacieuse et sincère, quelles sont nos intentions d'actions en faveur de la planète et de la transition énergétique et comment les concrétiser à court, moyen et long terme.

4

Comment nous travaillons et dans quel cadre



4.1 Nous favorisons l'inclusion, la diversité, et encourageons le dialogue

Tous les collègues sont accueillis avec la même confiance et la même empathie au sein de notre Groupe et ce, quelles que soient les questions d'identité, d'âge, d'origine, d'orientation sexuelle et de religion.

Nous offrons des opportunités de carrière équitables à toutes et tous, sans discrimination. Nous sommes en effet convaincus que la diversité est par nature source de richesse, et que c'est cette diversité qui rend notre Groupe unique.

Un cadre de travail accueillant et inspirant

Qu'est-ce qui nous motive? En d'autres termes, qu'est-ce qui nous donne envie de nous lever le matin? Nous le savons mais il est bon de le rappeler: outre la raison d'être qui donne du sens à ce que nous faisons chaque jour, il nous appartient à toutes et à tous de créer, d'entretenir et de faire grandir un climat de travail aussi agréable que stimulant. Pour y parvenir, nous mettons un point d'honneur à instaurer et privilégier dans les différentes entités du Groupe des relations de qualité, basées sur l'écoute, le respect et la bienveillance. Sur les différents sites de Romande Energie, nous avons cherché à créer une ambiance de travail conviviale et chaleureuse, comprenant notamment des bureaux nomades en open space, des salles de réunion, des coins détente, des espaces d'échange et de partage que nous faisons vivre chaque jour.

La diversité, une source de renouvellement permanent

Romande Energie se veut une entreprise avant tout humaine et humaniste. Elle est fière des personnes aux profils et parcours variés qui la font vivre, grandir et évoluer. Les femmes et les hommes qui y travaillent sont considérés sur un pied d'égalité sans discrimination aucune, y compris en termes d'évolution de carrière. Nous mesurons régulièrement auprès des équipes leur perception de la qualité de leur vie professionnelle, et les incitons à prévenir leur manager dès que la charge de travail se révèle inadéquate. Nous avons mis en place diverses mesures, notamment le temps partiel, pour donner un maximum de flexibilité à nos collaboratrices et collaborateurs, afin de favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Favoriser le dialogue et une relation de confiance

Nous respectons la liberté d'association et le droit aux négociations collectives. À cet effet, il existe au sein du Groupe une Représentation du personnel. Nous avons à cœur de favoriser le dialogue et de renforcer une relation de confiance entre les collaborateurs et la Direction.

Nous savons que ce sont les compétences – savoir-faire et savoir-être – et l'engagement de chaque collègue qui assurent à Romande Energie les moyens de son ambition et les clés de sa réussite. Le chemin est long et la tâche, ambitieuse, mais le jeu en vaut clairement la chandelle.

4.2 Nous prônons le respect et l'intégrité

Non au harcèlement et à la discrimination! Le respect de l'autre est un principe de vie incontournable, une valeur qui nous importe et nous incite à faire attention à ce que nous disons, à ce que nous faisons et à la manière dont nous agissons. Quelles que soient la situation ou les circonstances, aucun propos ou comportement pouvant être perçu ou vécu comme une forme de harcèlement (moral, physique ou sexuel), un acte discriminatoire et/ou un propos portant atteinte à la personnalité et à l'intégrité d'une personne n'est toléré.

En application de la Loi fédérale sur le travail¹, notre Groupe s'engage à «prendre toutes les mesures nécessaires afin de protéger la santé, la personnalité et l'intégrité personnelle» de chaque collaboratrice et collaborateur.

4.3 Nous assurons la santé et la sécurité de toutes et tous

Nous accordons une priorité absolue à la sécurité au travail et à la protection de la santé de nos collaboratrices et collaborateurs ainsi que de toute autre partie prenante. Dans cette optique, les différentes activités du Groupe sont menées en conformité avec les lois et directives applicables en matière de santé, de sécurité, de sûreté et d'environnement, ainsi qu'aux règlements de l'entreprise.

Un environnement de travail sûr et sécurisé, propre et sain

Conscients des risques liés à notre secteur d'activité, nous mettons tout en œuvre pour les réduire autant que faire se peut sur nos différents lieux de travail et/ou d'exploitation. Dans ce but, nous surveillons régulièrement nos performances et veillons à ce que notre comportement, nos processus et nos équipements soient adaptés. Parallèlement à cette veille, plusieurs actions de prévention sont menées, en particulier à travers des séances de formation sur la sécurité qui sont régulièrement dispensées auprès des équipes – travaillant sur le terrain mais aussi dans les bureaux.

Une sécurité assurée

Quels secteurs optimiser? Comment identifier les risques? Quels enseignements tirer des expériences passées? Quelles informations transmettre et quelles actions entreprendre en cas de doute ou d'insécurité? Ces questions nous concernent toutes et tous. C'est pourquoi nous nous engageons au quotidien sur différentes actions : veiller à la sûreté et à la sécurité sur notre lieu d'activité, avoir le courage d'arrêter notre travail lorsque celui-ci ne peut se réaliser dans les conditions de sécurité optimales, sans oublier de signaler tout manquement à qui de droit.

Toutes et tous responsables

Si le maintien de la sécurité et de la santé au travail relève de la responsabilité des équipes de la direction et du management, nous sommes toutes et tous personnellement responsables de nos actes, ainsi que des conséquences directes ou indirectes que ceux-ci peuvent avoir. De par nos connaissances, nos capacités et notre expérience, nous avons la chance – et le devoir – de participer jour après jour à l'amélioration de la sécurité au sein de notre Groupe. Nous contribuons ainsi à créer nous aussi un environnement dans lequel il fait bon travailler.

4.4 Nous créons les conditions pour favoriser le développement professionnel de nos collaborateurs

Comme dans beaucoup de domaines, le monde du travail a changé et la relation employeur/employés s'est profondément transformée. L'employabilité – et donc l'attractivité – constituent pour notre Groupe non seulement un défi de longue haleine, mais un engagement de tous les jours. C'est la raison pour laquelle il nous tient particulièrement à cœur de développer les compétences et l'employabilité de nos collaborateurs.

Un environnement de travail inclusif et stimulant

Développer les compétences. Favoriser les échanges. Confronter les expériences. Faire grandir les connaissances. Donner des ailes aux ambitions de chacune et de chacun. Entretien des liens. Savoir donner et accueillir les feedbacks... Dans un Groupe où l'énergie – celle que nous produisons, celle que nous transformons, celle que nous distribuons, celle que nous partageons – se révèle une force toujours en mouvement, il nous appartient de ne jamais rester sur nos acquis mais au contraire d'agir en permanence afin de valoriser, d'encourager et de stimuler les talents. Pour ce faire, nous organisons des séances de formation continue, de mentorat et de développement de carrière. L'objectif? Optimiser de manière durable nos compétences, s'adapter aux aléas d'un marché en perpétuelle évolution, faire preuve de savoir-faire et d'un savoir-être aussi communicatifs que stimulants. Les managers de notre Groupe sont formés pour assurer ce développement de compétences et cette polyvalence qui caractérisent notre culture d'entreprise. Nous sommes tous acteurs de notre carrière: l'entreprise met à disposition le cadre et les moyens permettant le développement des compétences et l'évolution professionnelle.

Des formations pour toutes et tous

Entreprise formatrice, Romande Energie l'est et le revendique. Depuis plusieurs années, de nouvelles filières de formation initiale se sont développées, le nombre de places d'apprentissage est en augmentation constante, tout comme l'accueil d'étudiants stagiaires dans nos différents services. Un large panel de formations est proposé à charge pour chacune et chacun d'y recourir. Nous souhaitons connaître les évolutions de notre domaine d'expertise pour mieux les maîtriser, comprendre les enjeux de notre activité, découvrir tant les nouveaux besoins que les nouvelles attentes en

matière d'énergie. En favorisant une véritable culture de la formation et de l'apprentissage, Romande Energie renforce sa responsabilité sociale et contribue à une employabilité durable pour toutes et tous.

Un engagement important

De nombreux collègues de Romande Energie sont par ailleurs formateurs en entreprise, chargés de cours et/ou experts à des examens, ce qui témoigne d'un engagement significatif, à la fois individuel et collectif, en faveur de la formation professionnelle.

4.5 Nous adoptons un comportement durable

Il est devenu plus qu'urgent de revoir et adapter certaines de nos habitudes en faveur du climat et de la transition énergétique. Un comportement durable commence par ces petits gestes qui font souvent les grandes actions.

Se déplacer

En route vers une mobilité douce et plurielle! Pour inciter les collaboratrices et collaborateurs à faire évoluer leurs habitudes de déplacement, notre Groupe prend en charge le coût de leur abonnement CFF annuel demi-tarif. Pour les déplacements intra journaliers et/ou professionnels, nous mettons à la disposition de tous des vélos électriques ainsi qu'une flotte de véhicules – dont la plupart sont électriques.

Se nourrir

L'alimentation a elle aussi un impact sur l'environnement. Sur les sites de Morges et de Rolle, notre service de restauration offre une cuisine réalisée à partir de produits locaux et de saison (label Fourchette verte). Avant de commander notre repas, l'impact carbone des plats est clairement notifié et chaque jour, et une alternative végétarienne est proposée.

Se former

L'éco-anxiété, qu'est-ce que c'est? Pourquoi l'électromobilité nous concerne? Pour tout savoir sur les thématiques environnementales (sobriété énergétique, gestion des déchets, bilan carbone), nous organisons régulièrement des conférences et des ateliers pratiques.

Se respecter les uns les autres

Le respect se vit nettement mieux dans la réciprocité. Des espaces de travail ou de repos et différents équipements incitent et invitent à travailler, à nous déplacer et à nous détendre dans les meilleures conditions possibles et avec le matériel adéquat. Il est de notre responsabilité de veiller à conserver ces biens dans le meilleur état d'usage possible, et de prendre les précautions nécessaires afin d'éviter tout dommage, perte ou vol. Ce comportement n'est pas seulement une convenance sociale «normale», c'est une nécessité qui s'appelle le savoir-vivre.



5

Comment nous nous comportons avec nos parties prenantes

5.1 À l'écoute de nos clients et de leurs besoins

Nos objectifs d'efficacité énergétique et de décarbonisation sont aussi vastes qu'ambitieux. Pour les atteindre, il nous faut composer et collaborer avec nos différents clients : particuliers, entreprises, acteurs de l'immobilier, collectivités publiques, autres gestionnaires de réseau de distribution, etc. Pour chacune de ces audiences, nous développons des produits et des services innovants et différenciants. Des solutions simples et accessibles, adaptées aux attentes de nos clients et en mesure de répondre à leur réalité du moment mais aussi d'anticiper leurs besoins futurs.

Pour une relation gagnant-gagnant

Écoute, respect et professionnalisme sont les maîtres-mots qui guident nos relations avec nos clients. La qualité de cet accompagnement nécessite de mettre en application les bonnes pratiques définies par le Groupe. Les collaboratrices et collaborateurs sont sans cesse encouragés à mettre leurs compétences au service des clients, tout en privilégiant la simplicité, la collaboration, les échanges et la fiabilité. Il s'agit en somme de créer une expérience unique parce que positive et mémorable et ce, en pouvant utiliser un large éventail de prestations et de moyens (humains, techniques et digitaux).

Vers une culture du feedback

L'avis et le ressenti de notre clientèle comptent énormément pour nous. Des enquêtes de satisfaction sont régulièrement mises en place afin de collecter ses impressions et son feedback. Ces retours s'avèrent indispensables pour améliorer nos produits et nos processus, faire évoluer nos méthodes de travail et optimiser nos différents points de contacts. Nous voyons dans les remarques de nos clients une chance unique d'avancer et de progresser, et nous déployons des initiatives concrètes en ce sens.

BON À SAVOIR

En conformité avec les lois en vigueur, nous assurons la protection et la confidentialité des données de nos clients – mais aussi celles de nos collaborateurs et de toutes nos parties prenantes (cf. point 6.4).

5.2 Partenariat durable et innovant avec nos fournisseurs

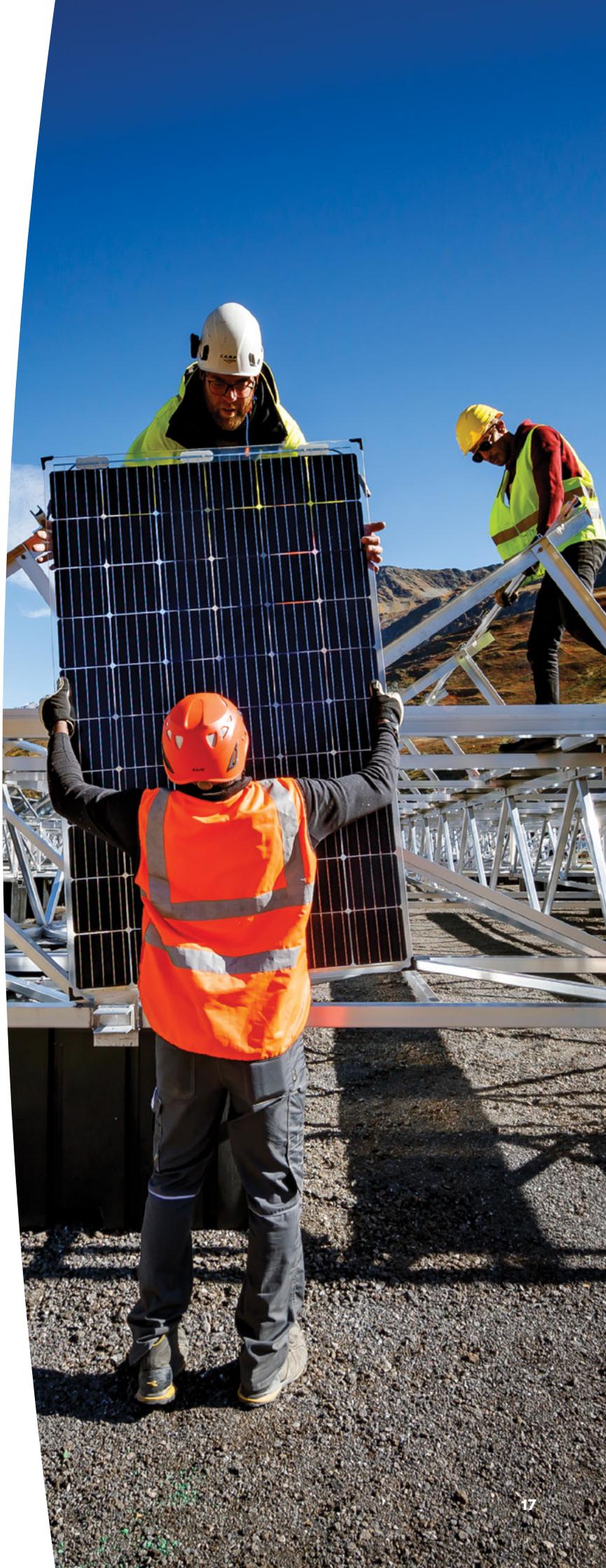
Nous choisissons avec soin nos fournisseurs et sous-traitants en considérant comme prioritaires leurs qualités morales et professionnelles. Ce sont des partenaires qui contribuent à la création de valeur ajoutée. Nous leur demandons de savoir se remettre en cause, de faire preuve d'engagement, de loyauté et de flexibilité.

Notre Charte Fournisseurs

Le Groupe respecte les dispositions légales sur les marchés publics. Nos directives d'achats, contrats et cahiers des charges prennent en compte des critères de développement durable tout en favorisant, autant que faire se peut, l'économie circulaire. Si la performance économique est importante, elle n'empêche aucunement notre Groupe d'intégrer à l'ensemble de ses activités les contingences environnementales et sociétales. Une même approche est attendue de la part de nos fournisseurs et sous-traitants. Notre «Charte fournisseurs» rappelle les règles et attentes de toute collaboration. Il nous apparaît également plus stimulant et plus sain de diversifier nos fournisseurs afin de sécuriser l'approvisionnement du Groupe et de limiter les risques.

Probité, transparence et impartialité

Ces trois qualités guident nos relations avec nos fournisseurs. La seule recherche de la performance financière ne peut pas justifier un écart de comportement. En cas de manquement à nos règles, notamment éthiques et sécuritaires, nous nous réservons le droit de suspendre, voire de mettre fin à toute collaboration commerciale douteuse. Nous mettons tout en œuvre pour éviter les situations de conflit d'intérêts et nous nous protégeons des tentatives de manipulation de la part des fournisseurs ou des soumissionnaires à un appel d'offres.



5.3 Franchise, transparence et fiabilité avec nos actionnaires

Dans le cadre de notre mission d'intérêt public et de nos offres de services et prestations, nous nous attachons à faire fructifier les investissements de nos actionnaires grâce à des stratégies qui assurent un rendement économique adéquat sur la durée, et se révèlent en accord avec nos valeurs environnementales et sociétales.

L'actionnariat de Romande Energie Holding SA comprend à la fois des actionnaires publics (État, communes) et privés (sociétés, fondations de placement, particuliers, etc.). Nous prenons en compte la configuration de cet actionnariat public/privé dans la gestion de la société. Outre la réglementation boursière à laquelle est soumise Romande Energie Holding SA, notre Groupe respecte les principes du Code suisse de bonnes pratiques.

D'égal à égal

Conformément au Code suisse de bonnes pratiques pour la gouvernance d'entreprise, nous veillons à ce que nos actionnaires soient considérés de manière égale, notamment concernant l'accès aux informations relatives aux sociétés du Groupe. Les actionnaires, les investisseurs, les autorités et le grand public sont régulièrement informés sur l'actualité et les événements du Groupe via nos publications (articles et communiqués de presse) et rapports d'activité annuels.

Un rôle pédagogique

Lorsque les actionnaires ont des questions, nous leur apportons des réponses individuelles et personnalisées, rédigées dans un langage accessible. Nous sommes parfaitement conscients que l'énergie est par définition un sujet complexe et changeant. Nous avons à cœur de remplir auprès de nos actionnaires une mission d'information et de communication en toute transparence.

5.4 Un engagement fort et actif avec la collectivité

Notre volonté est claire: être fortement ancrés dans le tissu socio-économique régional. À travers un vaste programme de mécénat, nous participons à la vie locale. Nous soutenons différentes initiatives et manifestations dans le domaine culturel, sportif, ainsi que dans le cadre d'activités d'intérêt général.

Notre responsabilité sociale et institutionnelle

C'est dans un esprit collectif et avec le soutien de nos collègues que nous analysons les candidatures et sélectionnons les projets avec attention. Quel que soit le projet retenu, nous sommes attachés à apporter une réelle valeur ajoutée dans ce que nous connaissons et maîtrisons le mieux: l'énergie. Sensibles au développement économique de la région, nous soutenons la formation professionnelle et continue, et invitons chaleureusement nos collaboratrices et collaborateurs à s'engager et à s'impliquer activement dans la vie publique.

Notre site Internet répertorie de manière régulière certains des projets culturels et sportifs que nous soutenons. Des projets qui nous donnent envie d'aller toujours plus loin, avec et pour la collectivité.



5.5 Nos relations avec les autorités publiques

En tant que gestionnaire de réseau de distribution d'électricité et de chaleur, le Groupe assure une mission dite «de service public». Cette mission engage notre responsabilité auprès de l'État et des communes qui nous demandent d'assurer sur leur territoire une exploitation sûre, performante et efficace du réseau de distribution. Mais notre rôle auprès des autorités publiques ne s'arrête pas là : nous avons également la volonté de les accompagner sur la voie de la transition énergétique.

Encourager l'efficacité énergétique et favoriser la sobriété

Romande Energie participe de manière active et proactive aux groupes de travail qui réfléchissent et œuvrent de concert sur différents sujets en lien avec l'énergie : depuis les adaptations législatives jusqu'aux réflexions ou réalisations opérationnelles qui ont pour objectif d'améliorer l'autonomie énergétique de la Suisse. C'est bien connu, l'union fait la force!

Et la politique?

Le Groupe ne soutient aucun parti, ni aucune candidature politique. Toute éventuelle prise de position publique du Groupe relative à des textes législatifs s'effectue conformément au processus interne prévu à cet effet.

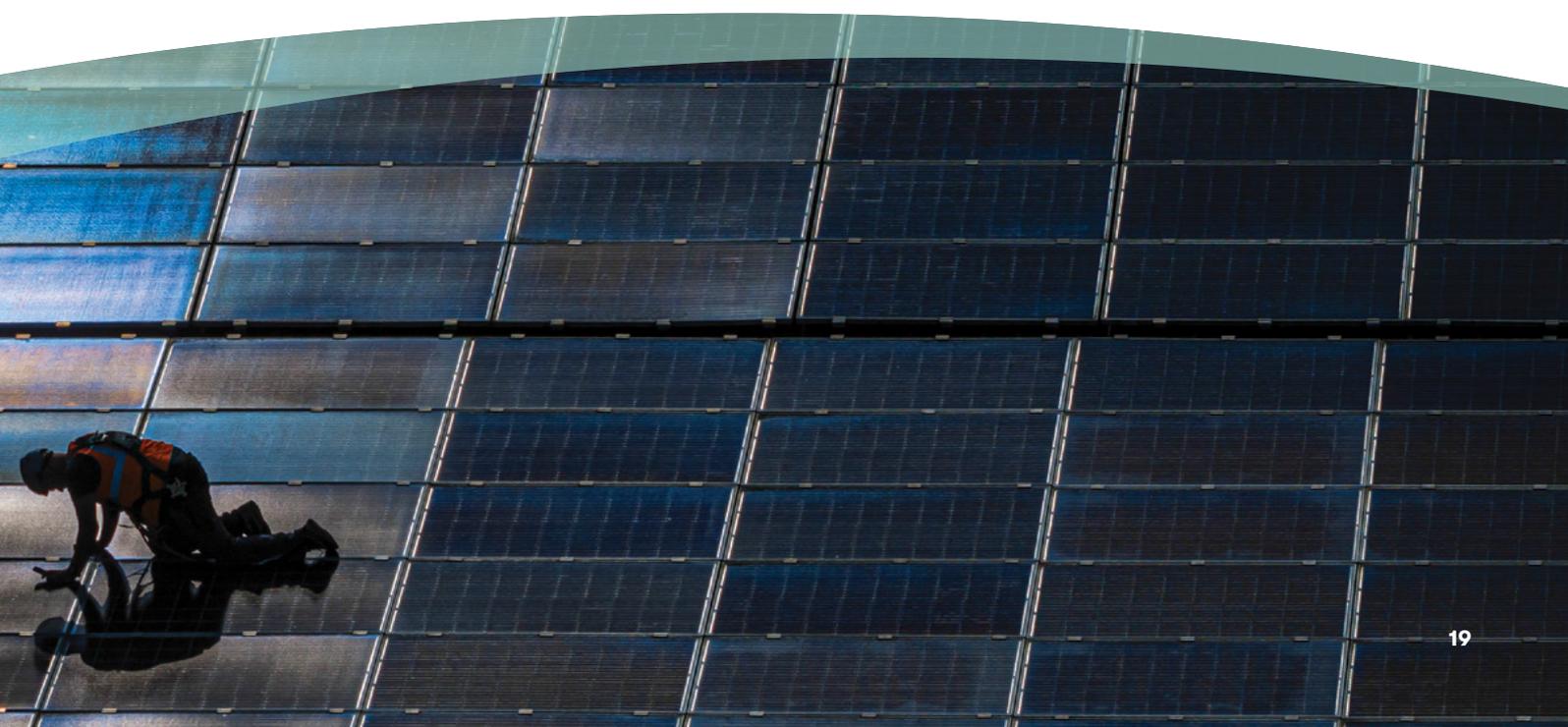
5.6 Agir pour l'avenir de la planète

Les activités humaines sont à l'origine du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité. En son âme et conscience, Romande Energie s'applique à réduire au maximum son impact sur les écosystèmes. Au-delà des obligations légales, nous veillons à développer des infrastructures respectueuses de l'environnement, de la faune et de la flore. Lorsque la construction de nos ouvrages impacte les zones sur lesquelles ils se déploient, nous engageons des projets tels que la renaturation, la protection préventive des oiseaux se perchent sur des supports électriques dangereux, etc.

Réduire, Réutiliser, Recycler

Matières premières, métaux précieux, terres rares : quelles qu'elles soient, les ressources de la planète sont limitées. Face à ce constat, nous ne baissons pas les bras. Dans ce but, nous appliquons chaque jour davantage les principes de l'économie circulaire en agissant sur trois des cinq «R» : Réduire, Réutiliser et Recycler (les deux autres «R» étant Refuser et Rendre à la terre).

Fortement sensibilisés à ces sujets, nos collaboratrices et collaborateurs en tiennent régulièrement compte dans le cadre de leur activité professionnelle.



Cadre de référence, droits et devoirs

QU'ENTENDONS-NOUS
PAR « ÉTHIQUE » ?
C'est lorsque nous prenons
une décision ou adoptons
un comportement qui
est jugé, après réflexion,
comme étant la décision ou
le comportement le plus juste
au regard de la situation et/
ou du choix auquel nous
devons faire face.

Il s'agit de faire preuve
de considération pour les
conséquences de notre
comportement et de
nos décisions sur notre
environnement, de prendre
en compte la réglementation
et la norme sociale, puis de
décider quoi faire, tout en
respectant à la fois le cadre
réglementaire ou légal
ainsi que la morale.

Les choix stratégiques du Groupe, le fonctionnement interne et l'exercice quotidien de nos activités sont effectués dans le respect des lois, des normes de la technique et des règlements en vigueur, internes ou externes. Nous appliquons également les bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise. Comment ? En définissant clairement les responsabilités des différents organes et comités², en communiquant avec nos actionnaires et investisseurs, etc.

Notre mot d'ordre

L'éthique est indissociable de notre culture d'entreprise et de la démarche de durabilité engagée par notre Groupe. Il est de la responsabilité de chaque collaboratrice et collaborateur de s'interroger sur le bien-fondé et l'adéquation des directives imposées – en termes d'application des lois et règlements.

L'éthique est également le principe sur lequel s'appuyer en cas de situation inédite ou d'absence de cadre légal. Dans la mesure où aucun document ne peut prévoir ni traiter toutes les situations susceptibles de se présenter, nous souhaitons fixer des normes et orientations afin de permettre à chacune et chacun de prendre une décision éclairée.

6.1 La marche à suivre en cas de conflit d'intérêts

Si des efforts importants sont mis en place afin d'identifier et éviter toute situation de conflit d'intérêts, le risque zéro n'existe pas. En cas de conflit, des mesures et moyens appropriés sont mis en œuvre afin de les gérer au mieux et avec toute la transparence requise³. Parmi ces mesures, il est notamment prévu que toute situation de conflit d'intérêts doit être annoncée aux autorités internes compétentes. Il est également attendu que les personnes concernées se retirent de facto des processus de décision impactés par ledit conflit.

QU'EST-CE QU'UN CONFLIT D'INTÉRÊTS ?

Lorsqu'une ou plusieurs personne(s) ou institution(s) se trouve(nt) au cœur d'une prise de décision où leur objectivité et leur neutralité peuvent être remises en cause, que ce soit à titre effectif ou en raison de l'image donnée par la situation (conflit apparent).

² Voir le «Règlement d'organisation» et ses annexes

³ Voir le Règlement d'organisation du Groupe

6.2 Nous luttons contre la corruption

Tout acte de corruption active (corrompre) ou passive (se laisser corrompre) est rigoureusement prohibé au sein du Groupe. Comme le stipule le titre 19 du Code pénal suisse, il est interdit à nos collaboratrices et collaborateurs, ainsi qu'à nos partenaires, d'offrir ou promettre un avantage indu à un tiers pour l'exécution ou l'omission d'un acte en relation avec l'activité professionnelle ou commerciale du bénéficiaire de l'avantage, et qui est contraire à ses devoirs ou dépend de son pouvoir d'appréciation. Seuls peuvent être offerts ou reçus des cadeaux pouvant être considérés comme des cadeaux «de courtoisie» ou des invitations s'inscrivant dans les pratiques commerciales usuelles suisses.

6.3 Nous respectons le secret professionnel, la loyauté et la non-concurrence

Toute relation de travail est basée sur la loyauté et la confidentialité. Les collaboratrices et collaborateurs ne doivent pas utiliser ni révéler des faits destinés à rester confidentiels: secrets de fabrication et/ou d'affaires et/ou données personnelles. Cela s'applique à toute la durée des relations contractuelles, mais également à l'issue de celles-ci.

Nos règles en termes de loyauté et de non-concurrence

Au cours de leur activité au sein de Romande Energie, les collaboratrices et collaborateurs s'engagent à ne pas exercer une activité similaire, directement ou indirectement, en leur nom et/ou pour le compte d'un tiers (en tant qu'associé ou autre qualité). Ceci se justifie notamment en raison du caractère spécifique de l'activité du Groupe et de son intérêt légitime d'éviter que les informations relatives à sa clientèle ne soient divulguées et/ou utilisées par des tiers.

Les directives de notre Groupe en termes de conformité au droit relatif à la concurrence

Chaque collaboratrice et chaque collaborateur applique des pratiques loyales envers les concurrents. Les relations avec les clients et/ou partenaires économiques sont développées en conformité avec les réglementations sur les cartels et contre la concurrence déloyale.

PLUS D'INFO
La Directive du Groupe en matière de lutte anti-corruption expose les principes applicables dans ce domaine.

EN SAVOIR PLUS
Romande Energie a rédigé une Directive et un Guide qui abordent la question de la conformité au droit de la concurrence.

6.4 Nous respectons la confidentialité et la protection des données et appliquons la réglementation en vigueur

Les informations confidentielles et les données personnelles relatives à nos clients, nos fournisseurs et/ou nos collaboratrices et collaborateurs sont recueillies et traitées conformément aux dispositions légales applicables en la matière. Tout usage abusif de ces données, que ce soit à l'avantage de Romande Energie ou à celui d'un tiers, est strictement interdit.

La loi sur la protection des données

La protection des données, des documents et des dossiers est assurée par des mesures (organisationnelles, techniques, de formation) appropriées. Elles permettent d'empêcher l'accès, l'utilisation, la modification, la fuite et/ou la destruction de ces données par des personnes non autorisées.

6.5 Nous respectons les règles visant à éviter les délits d'initiés

Romande Energie Holding SA est une société cotée en bourse (SIX), ce qui impose à notre Groupe de suivre et respecter les règles ou contraintes en lien avec les transactions financières (achat et vente). L'une de ces contraintes, liée au délit d'initié, interdit formellement aux collaboratrices et collaborateurs, membres de la Direction et du Conseil d'administration, toute opération en bourse durant des périodes déterminées qui sont communiquées sur l'espace Intranet de l'entreprise. Il est de la responsabilité de chacune et de chacun de prendre connaissance de ces périodes de blocage fixées par le Groupe.

Bon à savoir

Les restrictions de transactions (achat et vente) sur les actions Romande Energie Holding SA, étendues aux obligations ou autres titres de participation, sont répertoriées dans le «Règlement d'organisation» ainsi que dans la «Politique RH et conditions cadres». Ces règles fixent également le traitement d'informations privilégiées et les conséquences pénales découlant de l'utilisation frauduleuse d'une information relative à la marche des affaires du Groupe (article 154 du Code pénal suisse).

QU'EST-CE QU'UN DÉLIT D'INITIÉ ?

Lorsqu'une personne exploite des informations confidentielles, privilégiées, c'est-à-dire obtenues du fait de son statut d'« informé » ou d'« initié » ou par le biais d'une personne « informée » ou « initiée », et susceptibles d'avoir une influence sur les cours des transactions boursières.



7 La marche à suivre pour le signalement

Tout comportement, événement ou incident jugé comme suffisamment grave pour constituer une violation ou une tentative de violation de la loi, du règlement interne ou externe ou encore des règles de comportement de notre Code de conduite doit être signalé.

À qui s'adresser ?

L'usage veut que l'annonce soit faite à sa hiérarchie, soit la personne directe qui exerce une responsabilité de surveillance et en avise, le cas échéant, les instances supérieures. Il est également possible de s'adresser directement au/à la Responsable conformité ou à un prestataire externe de contact pour lui faire part des violations ou tentatives de violation (whistleblowing ou lancement d'alerte).

Ces annonces sont encouragées par Romande Energie, qui interdit toute forme de représailles à l'encontre des collègues ayant soumis de telles communications en toute bonne foi. En cas de violation des principes énoncés dans ce Code – qu'elle soit commise intentionnellement ou par négligence – des mesures et sanctions prévues dans la « Politique RH et conditions cadres » seront prises.

**WHISTLEBLOWING
OU LANCEMENT D'ALERTE**
**Acte par lequel une personne active
au sein d'une entreprise dénonce
soit des actes illicites ou immoraux,
soit des tentatives d'actes illicites
ou immoraux constatés par celle-ci
à l'intérieur de cette entité,
ou émet des soupçons sérieux de
tels actes.**

PRESTATAIRE EXTERNE DE CONTACT
**C'est une personne (spécialiste, indépendante,
et externe) à qui il est possible de s'adresser si
le ou la collègue ne souhaite pas effectuer un
signalement auprès d'un membre interne. Ses
coordonnées sont disponibles dans la « Directive
interne sur le signalement et la protection des
lanceurs d'alerte » et sur l'Intranet de l'entreprise.**







8 La mise en pratique et l'application de notre Code

Ce Code de conduite est approuvé par le Conseil d'administration de Romande Energie Holding SA, auquel seront également soumises ses mises à jour ultérieures.

Il est communiqué à l'ensemble du Groupe et s'adresse à l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs. Chacune et chacun s'engage à le respecter et à veiller à son application.

Le ou la Responsable Conformité ainsi que le ou la HR Business Partner représentent les instances de consultation pour les différentes questions traitées dans le Code de conduite.

Romande Energie Holding SA

**Le Conseil d'administration
et le Comité de direction**

Groupe Romande Energie

Romande Energie SA

Rue de Lausanne 53

Case postale

CH-1110 Morges 1

+41 21 802 91 11

romande-energie.ch

